



Société Forestière de la Caisse des dépôts

Mme Victoria Gomez
victoria.gomez@forestiere-cdc.fr

Vauclaix, le 28 mai 2022,

Objet : gestion forestière du bois du Troncaj

Madame,

Plusieurs de nos adhérents nous ont signalé un martelage récent dans le bois du Troncaj*. Vous n'êtes pas sans savoir que cette forêt, avant son acquisition par la Caisse des dépôts, a fait l'objet d'une occupation de 2 ans pour éviter son défrichement.

À cette occasion, la justice a reconnu la valeur environnementale de cette forêt abritant notamment une zone humide et un habitat d'espèces protégées (chiroptères et batraciens).

De nombreux adhérents de notre association (près d'un millier à l'époque) mais aussi de nombreux citoyens se sont mobilisés fortement pour sauvegarder cette forêt et restent très sensibles à son avenir et au maintien de la biodiversité des forêts de feuillus.

Les différents rapports scientifiques récents, dont celui du GIEC, montrent l'importance de la prise en compte de la biodiversité et du stockage du carbone dans la gestion forestière, bien au delà des règles commune du code forestier.

La sylviculture majoritaire pratiquée dans le Morvan, très souvent légale mais délétère au regard des grands enjeux environnementaux actuels, mais aussi certaines pratiques de la Caisse des dépôts, ont rendus nos adhérents très méfiants. Sachez que la très grande majorité de nos adhérents ne sont pas contre l'exploitation des forêts pourvu qu'elle se fasse de manière responsable dans le respect de la biodiversité, des sols, de l'eau et du maintien du stockage du carbone forestier.

Nous souhaiterions que vous puissiez nous communiquer le plan de gestion des parcelles concernées ou des éléments factuels des travaux prévus suite au martelage et de la gestion forestière que vous envisagez sur long terme.

La communication de ces éléments nous permettrait, je n'en doute pas, de rassurer les nombreux adhérents inquiets sur vos intentions.

Vous pouvez bien sûr me contacter si vous le souhaitez pour échanger de vive voix.
Très cordialement.

Pour le conseil d'administration et les adhérents de l'association,

Régis Lindeperg
Co-président d'Adret Morvan

Copie :

Nos adhérents
Pt du parc
Pt de CG
Pt de la com com
Pt du pays
Notre député
SOS forêt Bourgogne
SOS forêt France
L'Appel pour des forêts vivantes
Canopée

** Une centaine d'hectare acquis
récemment par la CDC sur le
commune de Sardy-les-épiry*